

DECISION DU PRESIDENT.CA 049-2018

**Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;
Vu les articles L123-1   L123-9 du code de l' ducation ;
Vu le livre VII du code de l' ducation et notamment son article L719-7 ;
Vu les statuts et le r glement int rieur de l'Universit  d'Angers ;
Vu la d lib ration CA021-2016 du 29 f vrier 2016, portant d l gation de comp tences du
Conseil d'administration au Pr sident.**

Objet de la d cision

Demande de d classement de la Direction du D veloppement Num rique

Conform ment   sa d l gation, le pr sident de l'Universit  d'Angers d cide :

1. d'approuver la demande de d classement de mat riel informatique de la Direction du D veloppement Num rique.

Le pr sident rend compte, dans les meilleurs d lais, au conseil d'administration des d cisions prises en vertu de sa d l gation.

A Angers, le 19 avril 2018

Par d l gation et pour signature,
Le Directeur G n ral des Services
Olivier HUISMAN



La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  le : **27 avril 2018**



Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction		Quantité	Redistribution interne ou proposition de don (DDN)
	DSI			
Désignation du matériel	N° Inventaire ou à défaut date d'acquisition	Etat du matériel	Quantité	Redistribution interne ou proposition de don (DDN)
commutateur extreme network S400-24t	2005	HS	4	à détruire
commutateur extreme network X250e48t	2006	HS	1	à détruire
commutateur extreme network S200	2005	HS	18	à détruire
commutateur extreme network X250e48p	2007	HS	1	à détruire
commutateur extreme network X250-48t	2007	HS	1	à détruire
Commutateur Avaya S8300B	2007	HS	1	à détruire
Point d'accès netgear WG302	2005	HS	4	à détruire
commutateur extreme network X450a24t	2006	HS	1	à détruire
postes téléphones 4208 & 4008	2006	HS	30	à détruire
serveur 1U dell poweredge 1950	2007	HS	4	à détruire
Serveur 1U bull express 5800	2007	HS	1	à détruire
Serveur 1U transtec calleo application serveur 1250	2007	HS	1	à détruire

* La liste des matériels informatiques de moins de 5 ans ou qui ne sont pas totalement amortis, ainsi que la liste des autres matériels mis à la réforme, doivent être transmises à la financières par le Secrétaire général pour traitement. Celle-ci transmet la liste complète des matériels réformés au Commissariat aux Ventes des Domaines

